CONSIGNES POUR LES ENGAGEMENTS

Les équipages désirant participer au 32ème Rallye NPEA de Bourgogne-Côte Chalonnaise,11ème rallye VHC et 3ème rallye VHRS devront faire parvenir **avant le 26 juin 2023 à minuit** leur bulletin d'engagement obligatoirement accompagné du montant des droits d'engagement.

Par courrier à l'adresse suivante: Association du rallye de la Côte Chalonnaise
3, avenue Pierre Nugues
71100 CHALON SUR SAONE

Par mail à l'adresse suivante: contact@rallye-bourgogne-cote-chalonnaise.fr

Si engagement par mail, les chèques devront suivre par la poste.

Les chèques seront libéllés à l'ordre de : **Association du Rallye de la Côte Chalonnaise**

Aucun chèque ne sera accepté pour les concurrents étranger (virement ou espèces au moment de la remise du road-book uniquement)

MONTANT DES DROITS D'ENGAGEMENT - HORS LICENCES SUISSES		
MODERNES	Avec publicité facultative : 655€	Sans publicité : 1255 € Avec 1 membre ASA 71 :630 € Equipage 100% ASA 71 : 595 €
VHC	Avec publicité facultative : 555€	Sans publicité : 1055 € Avec 1 membre ASA 71 :530 € Equipage 100% ASA 71 : 505 €
VHRS	Avec publicité facultative : 505€	Sans publicité : 955€ Avec 1 membre ASA 71 :480 € Equipage 100% ASA 71 : 455 € Equipage inscrit à la Rally Cup VHRS : 455 €

PIECES A FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE D'ENGAGEMENT:

Modernes et VHC:

Photocopie de la 1ère page de la fiche d'homologation
Photocopie de la 1ère page du passeport technique (ou PTH pur les VHC)
Photocopie des permis de conduire pilote et copilote
Photocopie des licences pilote et copilote (et concurrent si différent pilote)
Fiche de reconnaissance dûment complétée (à télécharger)
Fiche speaker dûment complétée (à télécharger)
Fiche Assistance
Eventuellement, demande d'engagement au shake-down

VHRS

Photocopie des permis de conduire pilote et copilote (si + 18 nans)
Photocopie des licences pilote et copilote (sauf si titre de participation)
Photocopie du certificat d'immatriculation du véhicule de compétition (départage des ex-aequos éventuels)
Photocopie du "laisser-passer" de véhicule pour parcours de régularité historique FIA ou PTH FIA ou FFSA ou passeport technique.
Fiche assistance

NOTA: en cas de demande de titre de participation, le demandeur devra fournir obligatoirement un certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile
MONTANT TITRE DE PARTICIPATION: 75€